

## DECISION n° :6/RH/2023

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
« ARCHITECTE OU INGENIEUR GENIE CIVIL :  
CADRE ACTES ADMINISTRATIFS ET AIDE A L'OBTENTION DES  
AUTORISATIONS »  
AU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT  
DE LA RÉGION TANGER-TËTOUAN-AL HOCEÏMA AU TITRE DE L'ANNÉE  
2023

### Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 11 Chaâbane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ;
- Vu les nécessités de service.

#### Décide ce qui suit :

#### Article 1 : Recrutement

Le recrutement d'un Architecte ou Ingénieur génie civil : Cadre Actes administratifs et aide à l'obtention des autorisations au Centre Régional d'Investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

#### Article 2 : Missions

La mission est de faciliter les démarches administratives des investisseurs, notamment celles relatives à l'obtention des autorisations nécessaires pour la réussite de leurs projets tout en veillant au respect des procédures en vigueur.

#### Article 3 : Responsabilités

- Assurer la préparation des actes et des autorisations à accorder aux investisseurs en coordination avec les différentes administrations ;
- Veiller à l'aiguillage des demandes de dérogation pour traitement en CRUI ;
- Veiller à l'instruction et à la validation ou rejet des dossiers de demandes d'autorisations et d'actes administratifs, notamment ceux dont la délivrance ou la signature fait l'objet d'une délégation réservée aux Walis de régions ou relève de leurs prérogatives et ce, conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Assurer la simplification et la facilitation des démarches administratives et contribuer à leur digitalisation ;

- Assurer la fluidité des démarches administratives d'obtention d'autorisations en accompagnant les entrepreneurs et investisseurs à travers un rôle de coordination avec les administrations et organismes publics concernés conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de performance ;
- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des prestations de l'entité ;
- Contribuer activement à la transformation digitale du CRI et de son écosystème.

**Article 4 : Conditions exigées :**

- Titulaire d'un Diplôme d'architecte, d'ingénierie en génie civil avec une bonne maîtrise des systèmes d'informations et une expérience confirmée dans la transformation digitale ;
- Expérience exigée : minimum 2 ans d'expérience ;
- Maîtrise des langues : Arabe, Français, Anglais.

**Article 5 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :**

- Une demande de candidature ;
- Une copie du diplôme légalisée ;
- Une copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;

**Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;**

**Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;**

**Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien oral ;**

**Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte et le numéro de téléphone personnel sur le CV.**

**La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma);**

**Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le ..... 30 MARS 2023 ..... à 16 heures au siège du Centre Régional d'Investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sous pli fermé portant mention de « candidature au poste Cadre actes administratifs et aide à l'obtention des autorisations ».**



Jalal BENCHAYOUN  
  
 Jalal BENCHAYOUN  
 Directeur du Centre Régional  
 d'Investissement de la région  
 Tanger - Tétouan - Al Hoceima